



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N°5 – Janvier 2005

*Situations de plurilinguisme en France :
transmission, acquisition et usages des langues*

SOMMAIRE

Clara Mortamet : *Présentation*

Jeanne Gonac'h : *Interférences linguistiques et culturelles dans les écrits des lycéens et étudiants d'origine turque en France*

Fabienne Leconte : *Récits d'enfants bilingues*

Clara Mortamet : *Usages des langues au quotidien : le cas des immigrations maghrébines, africaines et turques dans l'agglomération rouennaise*

Sophie Barnèche : *Vie urbaine et transmission des langues à Nouméa*

Anne-Frédérique Harter : *Cultures de l'oral et de l'écrit à Yaoundé*

Compte-rendu

Jacques Treignier : Frédéric François, 2004, *Enfants et récits, Mise en mots et « reste »*, Textes choisis et présentés par Régine Delamotte-Légrand, Presses universitaires du Septentrion, collection didactiques, Villeneuve d'Ascq, 230 pages.

Réactions au rapport parlementaire Bénisti

VIE URBAINE ET TRANSMISSION DES LANGUES A NOUMEA

Sophie Barnèche

Université de Pau – Laboratoire CNRS DYALANG

Nouméa, ville française au milieu de l’Océanie, constitue un espace urbain plurilingue et pluriethnique intéressant, un « lieu de conflit linguistique » (Calvet L.-J., 1994 : 12) par excellence : de nombreuses langues coexistent et se transmettent, en même temps qu’elles entrent en compétition avec une langue d’intercompréhension et d’intégration à la ville, le français, seule langue officielle et jusqu’ici unique médium d’enseignement.

Pour les Océaniens installés en ville, les choix linguistiques relèvent au fond d’une sorte de conflit : la volonté de transmission des langues vernaculaires, des langues « identitaires », se heurte plus qu’ailleurs aux nécessités de la communication quotidienne en contexte pluriethnique et surtout au désir d’intégration, avant tout économique, à la société dominante.

Après des décennies de politiques linguistiques nettement défavorables aux langues autochtones, celles-ci viennent tout juste d’acquiescer une nouvelle reconnaissance en accédant au statut de langues d’enseignement et de culture. Cette reconnaissance est donnée comme une affirmation de la volonté de mettre en œuvre de réelles mesures destinées à encourager la vitalité de ces langues notamment en les introduisant dans le système éducatif.

Le contact des langues, produit dans le contexte urbain, nous offre ici une situation sociolinguistique complexe et d’autant plus digne d’intérêt qu’une partie importante de la population océanienne est désormais urbanisée. L’évolution des pratiques linguistiques à Nouméa constitue donc un indicateur de la dynamique linguistique en cours sur l’ensemble de la Nouvelle-Calédonie et pose la question de l’avenir des langues océaniques.

Or, aucune étude approfondie n’a encore été menée concernant la réalité des pratiques linguistiques, notamment en ville où la situation est nécessairement en évolution. Peu d’études analysent les réalités auxquelles renvoie cette reconnaissance tardive.

Quel est donc l’état des pratiques linguistiques à Nouméa ? Les langues vernaculaires continuent-elles d’être transmises en ville ? Quel est réellement le désir de transmission des parents à leurs enfants nés en ville dans un contexte pluriethnique et dominé par le français ? Les parents mettent-ils tout en œuvre pour que cette transmission se fasse et à quels obstacles se heurtent-ils ? Nous tenterons ici d’analyser les glottopolitiques familiales adoptées dans ce contexte particulier. Les données et analyses que nous présentons sont issues d’une enquête menée exclusivement dans un quartier périphérique de Nouméa évalué comme représentatif de la population de la ville.

Nouméa, sa population, son histoire, ses langues : présentation

La Nouvelle-Calédonie est un archipel situé dans le Pacifique Sud et comprenant la Grande-Terre, les îles Loyauté et l'île des Pins, ainsi qu'une grande quantité d'autres îles et îlots. Elle est divisée en trois provinces : La Province Nord, la Province Sud et la Province des îles Loyauté. Elle fut un Territoire d'Outre-Mer jusqu'en novembre 1998, date à laquelle son statut fut changé par referendum en collectivité territoriale à statut particulier. Aujourd'hui, la population sur l'ensemble du Territoire s'élèverait à environ 200 000 personnes, la Province Sud rassemblant à elle seule 68 % de la population totale. Différentes communautés ethniques y sont représentées, elles aussi inégalement réparties :

- la communauté mélanésienne (le peuple « autochtone »), qui rassemble 44,1 % de la population, est très majoritaire en Province Nord et aux îles Loyauté mais ne représente que 25,5 % de la population de la Province Sud ;
- la communauté européenne, avec 34,1 % de la population, se concentre à plus de 80 % dans le Grand-Nouméa ;
- la communauté wallisienne, avec 9 % de la population, et les autres communautés (indonésienne, ni-vanuatu, tahitienne, vietnamienne...), avec moins de 3 % de la population chacune, demeurent également en forte majorité dans le Grand-Nouméa.

Il existe ainsi un grand écart démographique entre Nouméa et le reste de l'île, la capitale (élargie au Grand-Nouméa) concentrant à elle seule près de la moitié de la population totale.

Ce fossé correspond aussi à une rupture sociologique mise en évidence dans le discours commun par l'opposition Nouméa / « brousse* ».

Par ailleurs, la communauté mélanésienne, population originelle de l'archipel, serait répartie (recensement de 1996) en 341 tribus* issues de l'organisation mélanésienne traditionnelle et ayant conservé un fonctionnement coutumier* (hiérarchie tribale, organisation familiale communautaire, respect des règles ancestrales...). Ainsi, sur l'ensemble du territoire, environ 28,7 % de la population mélanésienne réside en tribu, mais la quasi-totalité des Mélanésiens déclare appartenir à une tribu sans forcément y résider.

La capitale, Nouméa, présente une population également pluriethnique mais au sein de laquelle la communauté européenne est largement prédominante (49,9 %) devant la communauté mélanésienne (22,5 %) ; les autres communautés (tahitienne, indonésienne, vietnamienne, ni-vanuatu et autres) étant nettement plus minoritaires. A l'intérieur de la communauté mélanésienne, on constate des différences d'origines géographiques particulièrement significatives. Ainsi, 70 % des Mélanésiens installés à Nouméa se déclarent originaires des Iles Loyauté (57,6 % de Lifou, 22,9 % de Maré, 19,5 % d'Ouvéa) contre seulement 30 % de la Grande-Terre. Ce déséquilibre s'explique notamment par l'éloignement des îles (qui exclut les migrations temporaires) et leur faible développement économique (en dehors du tourisme) qui oblige à venir chercher du travail à la capitale. Cela s'explique aussi par l'« avance » qu'ont pris les Loyaltiens dans leur intégration à la société occidentale du fait de certaines particularités historiques. Par ailleurs, si les séjours des autochtones à la capitale étaient jusqu'à une certaine période temporaires, il existe aujourd'hui une population mélanésienne complètement ancrée dans la réalité urbaine.

Rappel historique

L'histoire récente de la Nouvelle-Calédonie et de son peuplement permet de comprendre la grande diversité « ethnique » de sa population et explique assez bien les réalités sociologiques et politiques actuelles qui servent de toile de fond à notre étude.

A sa découverte en 1774 par le capitaine anglais James Cook, la Nouvelle-Calédonie est peuplée uniquement de Mélanésiens. L'Europe des aventuriers (baleiniers, santaliers...) et des missionnaires s'installe alors sur l'île. Dès 1842, la France se tourne vers la Nouvelle-

Calédonie pour s'y débarrasser de ses bagnards, renforçant la présence française. C'est en 1853 que la France prend alors officiellement possession de la Nouvelle-Calédonie. Port-de-France qui deviendra Nouméa est fondé l'année suivante et devient le chef-lieu de la nouvelle colonie. La souveraineté française n'est pas facilement acceptée et la France doit parfois utiliser la force pour imposer son autorité. La colonisation piétine tout d'abord faute de moyens et de colons : la transportation est organisée, la colonisation libre encouragée. La Nouvelle-Calédonie se peuple alors d'une importante communauté francophone. Une politique d'assimilation des autochtones est mise en place.

Dès la fin du XIXe siècle, c'est avec l'exploitation du minerai de nickel que se poursuit l'histoire du peuplement de la Nouvelle-Calédonie. On fait d'abord appel à une importante population de travailleurs asiatiques (vietnamiens, indonésiens) pour pallier le besoin de main d'œuvre.

Entre 1945 et 1958, la Nouvelle-Calédonie obtient davantage d'autonomie et devient un Territoire d'Outre Mer.

De 1969 à 1971, le pays connaît une formidable croissance économique fondée sur le nickel. L'augmentation de la production amène sur le territoire une nouvelle vague de peuplement encore diversifiée (Métropolitains, Wallisiens, Tahitiens...).

Mais en 1972, commence une dure récession économique qui entraîne de nouvelles revendications : beaucoup de Mélanésiens n'ont pas bénéficié de la prospérité et s'interrogent sur la répartition des richesses. Le boom économique a contribué à accroître le déséquilibre entre Nouméa (la communauté des Européens et assimilés qui se sont enrichis) et la « brousse* », restée dans l'ensemble à l'écart.

De 1975 à 1981, la crise économique transforme la société néo-calédonienne, qui connaît une montée du nationalisme. En 1975, le Festival Mélanésia 2000 réaffirme l'identité culturelle kanak. Avec cette affirmation émergent les revendications indépendantistes. Le gouvernement français tente d'apaiser le malaise naissant en proposant un nouveau statut et un plan de développement favorisant la promotion mélanésienne et lançant la réforme foncière.

La grande majorité des partisans du maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République française forment le RPCR tandis que la majorité des partis kanak s'unissent en un Front indépendantiste, qui deviendra en 1984 le FLNKS. La population néo-calédonienne est divisée, et après un premier échec de la conciliation, les positions se durcissent, aggravant les tensions. A partir de 1981, le Territoire est déchiré par de graves troubles intérieurs. S'y développe une ambiance de guerre civile (état d'urgence, couvre-feu, attentats...). Se produisent alors des événements sanglants (fusillade de Hienghène, massacre de la grotte d'Ouvéa...) qui s'imprimeront dans les consciences sous l'euphémisme pudique « les événements ».

En 1988, le gouvernement de François Mitterrand parvient à convaincre les deux leaders du FLNKS et du RPCR, Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur, de trouver un compromis qui entérine les rapports de force du moment et inaugure un processus évolutif de transformation sociale et politique. Le 26 juin, sont signés les Accords de Matignon qui découpent le Territoire en trois provinces, dont deux seront administrées par les indépendantistes.

La question de l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie n'est à nouveau abordée que dix années plus tard et les négociations aboutissent en avril 1998 à la signature de l'Accord de Nouméa : le fait colonial est enfin reconnu. La définition du corps électoral, limité aux personnes installées en Nouvelle-Calédonie en 1988 ou avant, et à leurs descendants, invite toutes les communautés du Territoire à élaborer une « nouvelle citoyenneté ». La France s'engage à procéder à un transfert progressif des compétences aux institutions de l'archipel.

Les politiques linguistiques depuis la colonisation

La situation sociolinguistique actuelle de la Nouvelle-Calédonie résulte en grande partie de l'histoire des politiques linguistiques et éducatives menées depuis la colonisation. Depuis lors et environ jusqu'en 1945, on peut distinguer clairement les actions et les visées idéologiques de l'administration française, de celles des missions catholiques et des missions protestantes, qui ont à différents endroits et de différentes manières modelé l'avenir linguistique du pays.

A sa découverte par les Européens en 1774, la Nouvelle-Calédonie, quoique peuplée de Mélanésien(ne)s uniquement, connaît un plurilinguisme étonnant : on y parle 28 langues (ce chiffre peut varier légèrement selon les auteurs) réparties en deux sous-groupes : la Grande-Terre (24 langues) et les îles Loyauté (4 langues). Les îles Loyauté (Maré, Lifou et Ouvéa) ont chacune leur langue (respectivement le nengone, le drehu et le iaai), auxquelles s'ajoute une langue d'origine polynésienne qui, pour des raisons historiques, est également parlée sur l'île d'Ouvéa.

Lorsqu'en 1853, la Nouvelle-Calédonie devient colonie française, les missions protestantes et catholiques sont déjà installées sur l'archipel : les missionnaires protestants de la London Missionary Society œuvrent à évangéliser les îles Loyauté, et les pères et frères maristes s'installent dans le nord de la Grande-Terre et à l'île des Pins dès 1843. Administration coloniale, missions protestantes et missions catholiques vont s'attacher à l'instruction des populations autochtones, prenant plus ou moins en considération les langues vernaculaires.

L'intérêt des autorités françaises au cours des premières années qui suivent la prise de possession étant de « pacifier » les populations indigènes, celles-ci commencèrent par soutenir le travail des missionnaires sur la Grande-Terre : l'abandon des pratiques païennes et

l'adhésion à la religion catholique devait sans conteste faciliter la soumission et la « civilisation » des autochtones. On put donc voir dans cette courte période de coopération avec les missionnaires catholiques (qui scolarisaient déjà les Kanak dans leur langue) un début de reconnaissance des réalités locales. Cela ne dura pas : en 1863, un décret du gouverneur Guillaud, ouvertement anticlérical, interdit l'usage des langues locales à l'école et rend le français obligatoire, officialisant ainsi l'attitude de négation et de mépris des langues vernaculaires qui restera longtemps celle de la France. Ce décret visait également à contrer le travail des missionnaires, dont l'autorité sur les fidèles pouvait gêner les projets de la colonisation, mais aussi à embarrasser les missionnaires protestants et les minorités anglophones. Il s'agissait donc d'imposer à tous la langue française. Mais l'interdiction d'utiliser les langues locales dans les écoles dut être réaffirmée plusieurs fois tant elle était difficile à appliquer.

A partir de 1885, l'administration coloniale commença alors à mettre en place un enseignement officiel et laïque destiné aux jeunes Kanak (parallèlement aux écoles de missions qui restaient tolérées), montrant par là une volonté encore plus affirmée d'imposer la langue française. Les moyens peu adaptés mis en œuvre rendaient néanmoins l'entreprise impossible :

« l'enseignement, dispensé selon le modèle des écoles françaises, ignorait les difficultés linguistiques des jeunes Mélanésien(ne)s pour qui le français restait bien entendu une langue étrangère.

Les langues vernaculaires furent interdites jusque dans les cours de récréation des écoles où beaucoup de jeunes Canaques firent l'expérience de l'humiliation et de l'échec » (Rivierre, 1985 : 1694).

Faute de crédits suffisants et de moyens consacrés à la formation des maîtres, cet enseignement officiel se montrait peu dynamique et reflétait en cela le désintérêt du gouvernement assez compatible par ailleurs avec sa politique indigène globale. A partir de 1887 (et jusqu'en 1946), les Kanak étaient en effet soumis au « Code de l'Indigénat », qui

alliait interdictions et obligations, le droit à l'instruction étant même présenté comme une compensation à leur contribution forcée à la colonisation (Pineau-Salaün, 2000). L'instruction des autochtones ne recevait visiblement pas d'autre objectif, leur rôle alloué dans la construction de la colonie étant très limité : « sans doute jugeait-on suffisant à l'époque que la langue des colonisateurs soit passivement comprise de Canaques assujettis mais non qu'elle soit lue, écrite et serve de moyen d'expression » (Rivierre, *op.cit.* :1696). L'enseignement donné ne conduisait d'ailleurs pas à une quelconque préparation professionnelle et ne laissait même pas entrevoir l'espoir d'une promotion sociale. A cette politique globale de répression et de négation des indigènes s'ajoutait sans doute la certitude clairement répandue (leur recul démographique était d'ailleurs une réalité) de ce que la « race kanak » était en voie d'extinction. S'il exista donc une école publique et laïque destinée à l'éducation des jeunes Kanak, l'instruction et la diffusion du français progressèrent davantage grâce à l'action des missions chrétiennes qui adoptèrent des politiques linguistiques bien différentes.

L'objectif principal des missionnaires catholiques tentant de s'installer dans le nord de l'île à partir de 1843 étant d'évangéliser les populations autochtones, ceux-ci n'eurent pas d'autre choix que d'apprendre les langues locales, répondant par là davantage à un impératif pratique qu'à une volonté de valoriser ces dernières. Leur apprentissage des langues se révéla tout d'abord une entreprise difficile, tout comme leur implantation. Mais grâce au travail acharné de quelques pères missionnaires, on vit naître dictionnaires et textes religieux en langues locales, utilisés par ailleurs dans les écoles pour l'apprentissage de la langue et de l'écriture.

Dès les débuts de la colonisation, les missionnaires catholiques disposaient donc de compétences linguistiques fort utiles à la communication avec les peuples indigènes. Dans un premier temps, ils servirent d'ailleurs souvent d'interprètes aux autorités coloniales qui leur assurèrent en échange leur soutien. Les missions se développèrent alors, prospérèrent et devinrent plus nombreuses, s'implantant même aux îles Loyauté. Suite au décret de 1863, qui ne fut pas sans générer des conflits, les missionnaires furent contraints de scolariser les élèves en français, mais l'instruction religieuse put être maintenue en langues locales. Au début du XX^e siècle, en mesure de représailles à l'égard des catholiques, l'évangélisation de la Grande-Terre fut autorisée, plaçant les deux églises en rivalité. Ceci contribua, avec l'avancée de la francisation, à un certain déclin de l'église catholique. L'usage des langues locales perdit également de sa vigueur : la connaissance du français progressant chez les indigènes, le travail d'évangélisation se passa de plus en plus des langues locales. Par ailleurs, la multiplicité et la complexité des langues parlées sur la Grande-Terre n'avaient pas permis une valorisation du travail linguistique effectué par les pères missionnaires.

Aux îles Loyauté, les missionnaires protestants adoptèrent une politique linguistique quelque peu différente. Leur implantation fut d'abord facilitée par l'envoi préalable de catéchistes polynésiens : ils partaient en effet du principe que le travail d'évangélisation ne pouvait se faire que par des hommes issus de la communauté visée ou proches de celle-ci. L'utilisation des langues locales constituait donc un réel choix dans le processus. Elle fut d'ailleurs facilitée par la quasi-homogénéité linguistique de chacune des îles Loyauté. Les langues locales furent rapidement parlées, les premiers textes furent publiés (jusqu'à la traduction complète des Livres saints), et de nombreuses écoles furent ouvertes où l'on enseignait en langue vernaculaire.

L'administration vit rapidement d'un mauvais œil cet effort des missions protestantes, qui furent par ailleurs accusées de diffuser la langue anglaise au lieu du français, et tenta de le contrer, sans réel succès, notamment par le décret de 1863. L'administration finit par contrôler l'Eglise protestante à la fin du XIX^e siècle, diffusant alors davantage la langue française, mais l'entreprise linguistique des missionnaires avait déjà abouti à des résultats importants et durables. Profitant des conflits opposant l'Eglise catholique à l'administration, les protestants commencèrent alors à s'implanter sur la Grande-Terre, avec une certaine

facilité, due notamment au recours à des missionnaires autochtones. Afin de régler le problème posé par le plurilinguisme de la Grande-Terre, la langue de Houaïlou (ajië) fut choisie comme langue d'évangélisation. Le missionnaire français Maurice Leenhardt, arrivé en 1902, s'installa dans cette région de Houaïlou.

L'Eglise protestante œuvra donc à valoriser les langues locales et dota quatre d'entre elles (la langue de Houaïlou et trois des langues des îles Loyauté) d'une importante littérature religieuse. Ajoutons que l'intérêt porté par Maurice Leenhardt aux langues locales dépassait alors le cadre religieux : les travaux menés sur la langue ajië aboutirent à une véritable entreprise de connaissance et de compréhension de la société kanak et de sa culture. Celui-ci s'attacha ainsi à défendre les valeurs culturelles des Kanak et à encourager ces derniers à les revendiquer.

A la fin de la seconde guerre mondiale, le français était donc répandu, mais parlé avec un niveau variable selon l'appartenance religieuse et géographique du locuteur : les Loyaltiens étaient nombreux à savoir lire et écrire aussi bien dans leur langue qu'en français et possédaient donc déjà une certaine avance sur les habitants des autres régions (ce qui peut sans doute expliquer en grande partie une rivalité qui subsiste encore aujourd'hui et que nous évoquons en troisième partie). Les habitants des zones d'influence catholique de la Grande-Terre (Côte-Est, région de Nouméa, île des Pins...) parlent assez bien le français. Celui-ci est en revanche moins répandu dans les autres zones. Il reste qu'en règle générale, l'utilisation de la langue française est encore imprécise et peu enthousiaste.

Ce n'est que vers 1946, lorsque la citoyenneté française fut accordée aux Mélanésiens, et leur liberté de circuler restituée, que le français commença à devenir une langue de communication, les occasions d'échange entre ethnies se multipliant. Néanmoins là encore, « l'enseignement restait organisé avant tout pour les Européens et s'avérait inadapté à des jeunes élevés dans une culture et une langue étrangère à celle que le milieu scolaire véhiculait » (Rivierre, 1985 : 1708), générant un taux élevé d'échec scolaire.

A partir des années 70, au moment des premiers mouvements indépendantistes, les Mélanésiens réclamèrent la reconnaissance de leurs langues et exigèrent qu'elles soient introduites dans la vie publique et dans l'enseignement. La société coloniale blanche accueillit tout d'abord assez mal ces revendications puis jugea assez juste « et peut-être habile » (*ibid.*) de tenter d'y répondre. Le financement du festival Mélanésia 2000, en 1975, festival offrant à la culture kanak sous ses diverses formes (musique, danses, chants...) l'occasion de s'exprimer, constitua un premier pas vers cette reconnaissance qui se poursuivit par de véritables projets de promotion culturelle (enseignement de plusieurs langues vernaculaires, utilisation des langues maternelles dans les petites classes, avec apprentissage progressif du français, adaptation des programmes et des manuels en fonction des spécificités locales...). Une nouvelle politique favorable au maintien et à l'enseignement des langues vernaculaires fut donc lentement et tardivement mise en place. Des enseignements en langue furent organisés, d'abord dans les langues favorisées par l'histoire des missions (drehu, ajië) et dans les langues comptant de nombreux locuteurs (paicî). En 1992, la loi Deixonne (1952) est étendue au territoire. Quatre langues kanak (ajië, drehu, nengone, paicî) sont alors introduites officiellement dans les épreuves du baccalauréat du second degré. La prise en compte des langues vernaculaires dans le système éducatif n'a depuis lors cessé de progresser, mais ce n'est que très récemment, lors de l'Accord de Nouméa (1998), que les langues kanak ont été reconnues « langues de culture et d'enseignement au même titre que le français », encourageant ainsi de nouveaux projets d'introduction des langues dans le système scolaire. Quelques séries d'actions officielles en faveur des langues vernaculaires et de leurs locuteurs sont donc aujourd'hui mises en œuvre.

Situation linguistique actuelle

A l'heure actuelle, le Territoire compte environ (selon le recensement de 1996) 53 566 locuteurs de langues vernaculaires, répartis entre la Province des îles Loyauté (23,1 %), la Province Nord (37,2 %) et la Province Sud (39,7 %). Un peu plus d'un locuteur sur cinq réside à Nouméa. Notons par exemple que près de la moitié des locuteurs du drehu (île de Lifou) sont installés à Nouméa.

Des 28 langues répertoriées, les plus parlées sont le drehu (11 338 locuteurs), le nengone (6 377 locuteurs), le paicî (5 498 locuteurs), l'ajië (4 044 locuteurs), et le xârâcuu (3 784 locuteurs).

La pratique des langues vernaculaires est encore assez vigoureuse dans leur région d'origine, où elles restent les langues de communication courante, en dépit de la place croissante qu'y prend désormais le français. Un certain nombre de langues (drehu, iaai, nengone, ajië, xârâcuu, paicî...) sont enseignées de manière optionnelle depuis plus ou moins longtemps dans un certain nombre de collèges et lycées publics et privés. Depuis 1999, l'université de Nouvelle-Calédonie propose un DEUG Langues et Cultures régionales où quatre de ces langues sont aussi enseignées. Depuis lors, de nouveaux projets encore expérimentaux d'introduction des langues vernaculaires à l'école ont été mis en place, laissant entrevoir des premiers résultats positifs. Le maintien des langues vernaculaires se heurte néanmoins à un certain nombre de problèmes, le premier étant sans doute leur nombre et leur variété, qui rend difficile la généralisation de leur enseignement et de leur emploi dans la communication courante. Les autres langues (wallisienne, vietnamienne...) se transmettent plus ou moins dans la sphère familiale, mais ne sont l'objet d'aucune revendication.

La transmission des langues à Nouméa : état des lieux

Nous avons choisi de limiter notre enquête à un échantillonnage restreint de la population dans le but de placer notre étude dans une optique qualitative : notre objectif était en effet de chercher à saisir l'ensemble des facteurs de toutes sortes pouvant influencer sur les réalités observées. Il s'agit donc d'un quartier d'environ 600 personnes, que l'on pourrait qualifier d'« océanien », et au sein duquel la population mélanésienne et plus précisément loyaltienne est largement dominante, l'ensemble formant une communauté urbaine soudée, identifiée et nommée couramment « le Quartier » par ses habitants.

Pour une plus grande fiabilité des résultats, nous avons misé sur la complémentarité des techniques de recueil des données, associant observation participante, enquête directive et entretiens semi-directifs. Ainsi, les résultats chiffrés présentés ici sont entièrement basés sur l'enquête directive, mais l'analyse que nous en faisons prend en compte l'ensemble des données recueillies et confronte les différents résultats obtenus.

La population enquêtée présente avant tout un plurilinguisme important et inégal : on compte 24 langues d'origine déclarées au sein du quartier, certaines étant largement prédominantes (41 % des habitants parlent la langue de Lifou, 20 % celle de Maré) tandis que d'autres, y compris parmi les langues locales, atteignent à peine 0,5 %. On remarque aussi que certaines langues océaniques non calédoniennes (langues de Wallis, Futuna, Vanuatu...) sont plus importantes numériquement que la plupart des langues locales.

Le recensement des langues d'origine permet également d'évaluer le taux de locuteurs issus d'unions linguistiquement mixtes (locuteurs ayant déclaré deux langues d'origine différentes) et d'observer l'évolution de ce taux en fonction de l'âge des locuteurs. Au total, 26 % des locuteurs interrogés ont déclaré deux langues d'origine différentes. Ce taux baisse très fortement au fur et à mesure que l'âge augmente : 46 % pour les 10-14 ans, 28 % pour les

15-20 ans, 27 % pour les 21-25 ans, 26 % pour les 26-35 ans, 18 % pour les 36-49 ans, et 5 % pour les 50 ans et plus. Cette évolution est somme toute assez logique ; elle suit à l'évidence le phénomène croissant d'urbanisation : en ville, la grande mobilité des personnes et l'important brassage des populations venues des différentes aires linguistiques laissent plus de chances à la mixité. On remarque tout de même que l'écart se creuse nettement entre les 15-20 ans et les 10-14 ans, ce qui semble indiquer que le métissage est un phénomène qui connaît une croissance récente (dans le langage courant, le terme de « métis » est employé y compris pour désigner un Mélanésien dont les parents proviennent de deux îles ou régions linguistiques différentes : on dit par exemple : « je suis maré métis lifou »).

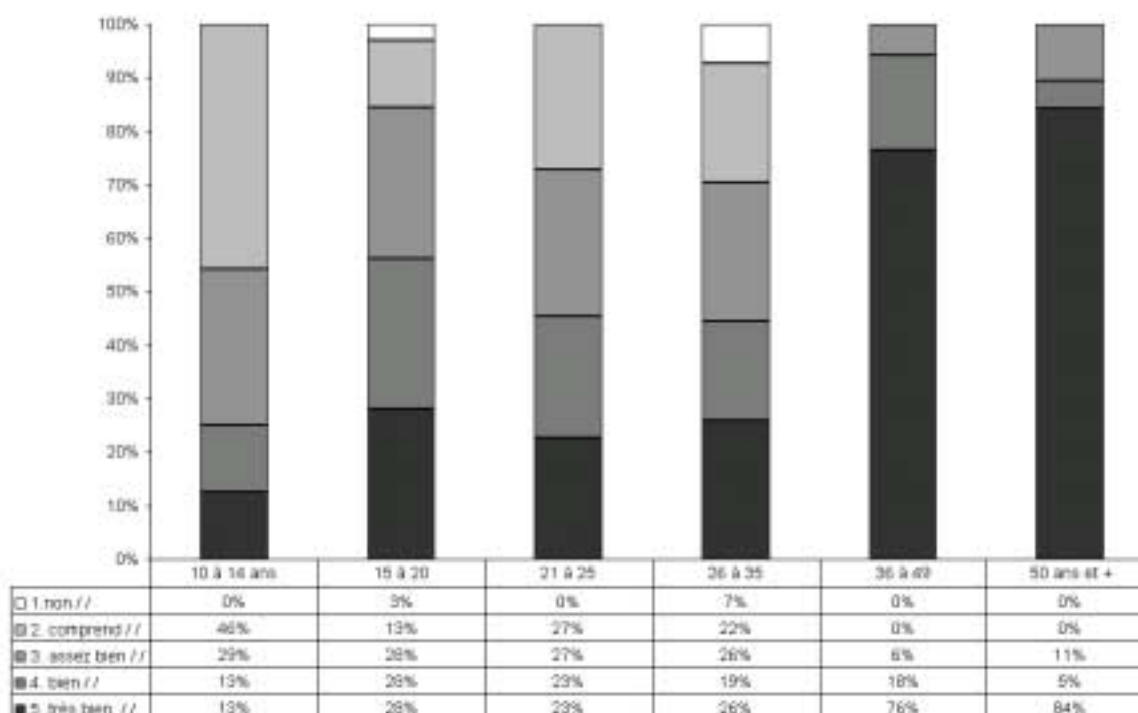
Pour des raisons techniques (beaucoup de langues étant trop peu représentées, un calcul statistique n'aurait pas été pertinent), nous n'avons pas distingué ces langues dans les calculs statistiques et dans l'analyse globale, mais nous apportons ponctuellement un certain nombre de précisions permettant, le cas échéant, de comprendre en quoi elles se différencient.

La compétence en langue d'origine

Les langues citées correspondent aux langues déclarées par les locuteurs comme étant leur langue ou leur langue « d'origine », indépendamment de leur degré de maîtrise ou de leur pratique de cette langue. L'étude des compétences en langue d'origine (il s'agit des compétences déclarées) en dit davantage sur la réalité du plurilinguisme affiché et la transmission effective de ces langues..

En effet, si les plus âgés déclarent parler la langue*, les résultats font état d'une flagrante déperdition des langues vernaculaires au fil des générations. Nous avons ainsi demandé aux enquêtés d'évaluer leur propre compétence dans leurs langues d'origine. La question exacte était : « parlez-vous votre langue d'origine ? ». Etaient proposés ensuite cinq choix de réponse : 1. non ; 2. je la comprends seulement ; 3. assez bien ; 4. bien ; 5. très bien.

Voici les résultats obtenus :



La compétence maximale est à l'évidence celle qui souffre le plus de cette déperdition : si 84 % des plus de 50 ans déclarent parler très bien leur langue d'origine (c'est-à-dire telle qu'elle est parlée couramment en milieu tribal), ils ne sont que 13 % des 10-14 ans à se

déclarer dans ce cas. Ce qui frappe également pour cette compétence maximale, c'est la rupture qui se produit entre les tranches d'âge 36-49 ans et 26-35 ans : on passe de 76 % des locuteurs déclarant parler très bien leur langue d'origine à seulement 26 %. Cette rupture correspond essentiellement à l'urbanisation des familles. On sait que la plupart des « vieux* » du quartier sont arrivés en ville au début des années 70 (le quartier s'est d'ailleurs construit à cette époque). Les jeunes qui ont aujourd'hui moins de 35 ans sont donc probablement pour beaucoup nés en ville, ou y sont arrivés dans les premières années de leur vie.

Un autre phénomène saute aux yeux : si le degré de compétence maximale décroît dans l'ensemble régulièrement en fonction de l'âge, on observe également une rupture dans cette régularité pour la tranche d'âge des 15-20 ans qui ont en moyenne déclaré une compétence supérieure à celle des 21-25 ans. Cela pourrait porter à croire à une recrudescence de la transmission des langues concernant cette tranche d'âge, phénomène que nous aurions du mal à expliquer. Notre hypothèse est donc plutôt celle d'une surévaluation des compétences particulières à cette tranche d'âge et qui correspondrait à une nécessité de cohérence identitaire. Nous savons en effet que nous avons affaire à des données déclaratives qui ne reflètent donc pas avec exactitude la réalité des pratiques effectives. Dès lors, on ne peut pas prendre ces données pour acquises. Néanmoins, en ce qu'elles reflètent les représentations des enquêtés et surtout l'image qu'ils ont envie de donner d'eux, ces données peuvent se montrer particulièrement instructives, notamment dans la mesure où elles sont confrontées aux résultats de plusieurs types d'enquêtes complémentaires. Dans le cadre des enquêtes sociolinguistiques en effet, « le "mensonge" est [...] tout aussi informatif que la "vérité" et la question "pourquoi les gens choisissent-ils de parler telle langue plutôt que telle autre ?" tout aussi intéressante que "pourquoi les gens prétendent-ils parler telle langue plutôt que telle autre?" » (Calvet, 1987 : 90). Ainsi, la comparaison sur ce point des différents résultats obtenus (questionnaires, entretiens, observation participante...) nous a permis de supposer que cette élévation surprenante du degré de compétence déclarée dans cette tranche d'âge était liée à une surévaluation relevant de la revendication identitaire.

De moindre ampleur, mais tout de même flagrante est la déperdition de la compétence « active » en langue vernaculaire : si 100 % des plus de 36 ans déclarent parler leur langue d'origine, ils sont seulement 55 % des 10-14 ans. Le reste déclare « la comprendre seulement », c'est-à-dire n'avoir qu'une compétence dite « passive »¹. En revanche, on peut constater que selon les résultats du questionnaire, le taux d'enquêtés n'ayant aucune connaissance de leur langue d'origine, ni passive, ni active, est très faible, voire inexistant : ils sont seulement 3 % des 15-20 ans et – étonnamment – 7 % des 26-35 ans. Néanmoins, encore une fois la confrontation des données issues des différents types d'enquête nous oblige à relativiser ces résultats. A la lumière des déclarations de leurs parents, les degrés de compétence déclarée par les jeunes nous semblent peut-être un peu surévalués. Parmi les parents que nous avons interrogés par des entretiens approfondis, la moitié déclare ainsi que leurs enfants « comprennent un peu la langue », un quart déclare qu'ils la parlent, et un quart qu'ils n'en ont aucune connaissance.

Quoiqu'il en soit, et d'autant plus s'ils sont quelque peu surévalués, ces chiffres indiquent une évidente déperdition des langues d'origine. Car si l'on peut dire que ces langues se maintiennent – sur l'ensemble des personnes interrogées, 79 % d'entre elles déclarent parler assez bien, bien ou très bien leur langue d'origine, 19 % la comprendre seulement, et 2 % n'en avoir aucune connaissance – et que le passage au français est un processus assez lent, il reste qu'une rupture de la transmission est déjà observable entre les générations. En effet, si

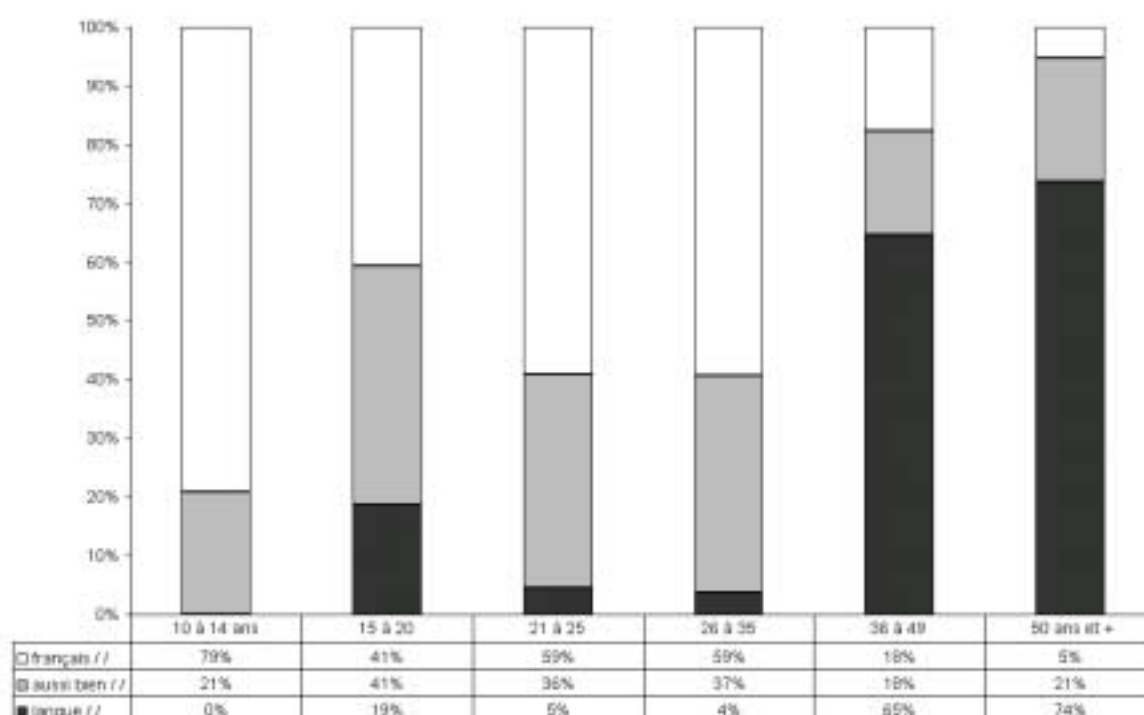
¹ Le terme *passif* n'est pas tout à fait adéquat si l'on considère que la compréhension d'une langue requiert évidemment une activité mentale, mais nous conserverons ce terme pour distinguer ceux qui sont capables de produire des énoncés dans leur langue de ceux qui sont seulement capables de les comprendre.

près de 50 % des 10-14 ans comprennent leur langue mais ne sont pas capables de produire des énoncés dans celle-ci, cela laisse présager que leurs enfants n'entendront et ne parleront probablement que le français. La diminution de la transmission des langues a, dès lors, toutes les chances d'augmenter de façon exponentielle, à moins que ne se produise un phénomène massif de retour en tribu des jeunes générations ; mais la chose est tout de même assez peu probable (sans compter que le français gagne certainement du terrain en contexte tribal).

La place grandissante du français

La question des compétences comparées français / langue d'origine rend peut-être encore mieux compte du pouvoir glottophagique de la langue française dans la ville de Nouméa.

Nous avons posé la suivante : « Quelle langue parlez-vous le mieux ? » ; les réponses proposées étaient : 1. la langue (d'origine), 2. aussi bien la langue que le français, 3. le français. Voici les résultats obtenus :



Sur l'ensemble des enquêtés, toutes tranches d'âge confondues, il y a deux fois plus de dominants en français (43 %) que de dominants en langue d'origine (23 %), un tiers d'entre eux se déclarant bilingues équilibrés. La domination du français est donc généralisable à l'ensemble des enquêtés. Bien sûr, elle augmente au fil des générations. On voit que la dominance linguistique s'inverse de façon quasi systématique entre les deux tranches d'âge situées aux extrémités : si 74 % des 50 ans et plus sont dominants en langue d'origine, 79 % des 10-14 ans sont à l'inverse dominants en français. On note que dans ces deux tranches d'âge, 21 % des enquêtés se déclarent bilingues équilibrés (français-langue d'origine). Ces seuls résultats rendent manifeste le passage qui s'opère de la langue d'origine au français en contexte urbain. On retrouve par ailleurs et de manière encore plus prononcée la « rupture » que nous avons signalée entre les moins de 36 ans et les 36 ans et plus, rupture que nous avons attribuée principalement au passage à la vie urbaine ; ainsi, si 65 % des 36-49 ans sont dominants en langue d'origine, ils ne sont plus que 4 % chez les 26-35 ans : le fossé est considérable. Réciproquement, si 18 % seulement des 36-49 ans se déclarent dominants en français, ils sont déjà 59 % chez les 26-35 ans. Là encore, l'inversion des dominances est tout

à fait manifeste : les moins de 36 ans sont massivement dominants en français. Notons qu'on retrouve dans ces résultats une rupture dans l'évolution des dominances au niveau de la tranche d'âge des 15-20 ans (19 % des 15-20 ans se déclarent dominants en langue d'origine contre seulement 5 % des 21-25 ans), rupture que nous attribuons encore une fois à une surévaluation des compétences en langue d'origine liée au phénomène de revendication identitaire propre à cette tranche d'âge.

Ces chiffres ne font donc que renforcer l'idée d'une déperdition des langues d'origine et d'un risque de non-transmission aux générations suivantes. En effet, si environ 60 % des moins de 36 ans sont dominants en français, il est plus que probable qu'ils utiliseront plus volontiers le français dans l'éducation de leurs propres enfants : il est évident qu'on utilise spontanément la langue dans laquelle on est le plus à l'aise, et ce d'autant plus quand le contexte lui est favorable.

Vie urbaine et transmission des langues

La question posée aux parents concernant leurs choix linguistiques (ou leurs non-choix) approfondit l'analyse de cette déperdition des langues. Nous avons posé aux enquêtés la question suivante : « avez-vous appris votre langue à vos enfants ? » ; les réponses proposées étaient : 1. oui ; 2. seulement les mots les plus courants ; 3. ils apprennent quand ils vont à la tribu ; 4. non.

Voici les résultats que nous obtenons (bien sûr, ils ne prennent en compte que les enquêtés ayant des enfants) :

	21-25 ans	26-35 ans	36-49 ans	50 ans et +
1. oui	0 %	37 %	53 %	66 %
2. mots courants	0 %	8 %	20 %	17 %
3. tribu	39 %	11 %	7 %	12 %
4. non	61 %	44 %	20 %	5 %

Ainsi, si 66 % des 50 ans et plus déclarent avoir enseigné leur langue à leurs enfants et 17 % d'entre eux les mots les plus courants, aucun des 21-25 ans ne déclare l'avoir fait. Ainsi, 61 % des 21-25 ans déclarent n'avoir pas enseigné leur langue d'origine à leurs enfants et 39 % déclarent qu'ils apprennent leur langue lorsqu'ils sont en tribu. Cela signifie que le taux d'enquêtés de cette tranche d'âge s'inscrivant dans une démarche volontaire de transmission de la langue d'origine est nul. Au mieux, ils envoient leurs enfants en tribu pour qu'ils l'apprennent. Les résultats vont donc dans le sens d'une diminution rapide de la transmission des langues en famille. Les enquêtés étant visiblement de plus en plus dominants en français, les chances de transmission de la langue s'amenuisent clairement au fur et à mesure des générations.

Les données montrent par ailleurs que la langue s'apprend difficilement en milieu urbain, le français prenant facilement l'avantage. En croisant les données, on observe ainsi que 71 % des enquêtés ayant appris leur langue d'origine à Nouméa se déclarent dominants en français contre 4 % seulement se déclarant dominants dans la langue d'origine. De même, chez les enquêtés ayant grandi en tribu, 42 % seulement se déclarent dominants en langue d'origine contre 24 % en français (et 34 % de bilingues équilibrés). Ce décalage favorable au français dans la correspondance vie tribale = langue d'origine / Nouméa = français peut s'expliquer notamment au travers des diverses réalités que recouvre la réponse « parce que j'ai vécu en tribu ». Ainsi on a pu observer que pour les Mélanésiens, la vie urbaine ne constituait généralement pas un choix définitif et qu'ils conservaient souvent une grande mobilité entre vie tribale et vie urbaine. Sur ce point, on peut observer différents cas de figure en fonction

des âges : les « vieux* », c'est-à-dire *grosso modo* les 50 ans et plus, ont vécu en tribu jusqu'à ce qu'ils viennent en ville chercher du travail à l'âge adulte. Ils ont donc dû y apprendre le français tardivement et sont restés dominants dans leur langue d'origine. Chez les plus jeunes, rares sont ceux qui ont vécu longtemps en tribu, suffisamment longtemps en tous cas pour avoir une très bonne compétence dans leur langue d'origine. Ainsi, parmi les plus jeunes, certains ont vécu leurs premières années en tribu (et donc appris leur langue d'origine avant le français) puis sont venus vivre en ville où ils ont, en quelque sorte, « désappris » leur langue au profit du français. Certains ont été envoyés pour un an ou deux vivre dans la famille en tribu, soit justement pour apprendre la vie traditionnelle et la langue d'origine, soit pour soulager financièrement la famille ; ils y ont donc appris la langue mais sont restés dominants en français. Enfin, il arrive que certains adolescents ou post-adolescents en difficulté d'insertion professionnelle partent vivre en tribu quelque temps (six mois, un an, deux ans...) par désir d'un « retour aux sources » lié à la revendication identitaire précédemment évoquée. Ils y apprennent ou y réapprennent la langue d'origine mais demeurent dominants en français, et ce d'autant plus que la famille restée à la tribu parle désormais couramment le français (école, télévision, tourisme, séjours à Nouméa... la pratique du français s'étend également en tribu) et s'adresse en français au jeune nouméen qu'elle devine ne pas maîtriser la langue d'origine. Dans ces conditions, des séjours, même longs en tribu ne garantissent pas l'acquisition de la langue d'origine.

La langue s'acquérant donc essentiellement en tribu, il nous semble intéressant de connaître la fréquence des retours en tribu en fonction de chaque tranche d'âge. Il apparaît ainsi qu'en moyenne, 36 % des enquêtés se rendent à la tribu une fois par an et 13 % n'y vont jamais ; on observe par ailleurs peu d'écarts entre les différentes tranches d'âge. Les contacts avec la tribu d'origine sont dans l'ensemble fréquents quel que soit l'âge. Deux chiffres nous semblent néanmoins intéressants à regarder de plus près : 50 % des 10-14 ans, et 41 % des 15-20 ans se rendent tous les ans dans leur tribu d'origine. Ce séjour annuel correspond, d'après ce que nous avons pu observer, aux grandes vacances scolaires, durant lesquelles les enfants passent ainsi en moyenne un mois en tribu. Environ 65 % des 10-20 ans se rendent donc au moins une fois par an en tribu, ce qui nous semble attester d'une certaine vigueur des liens avec la tribu, y compris chez les plus jeunes.

Ceux qui s'y rendent le plus, ce sont les 36-49 ans : ils sont 41 % à s'y rendre plusieurs fois par an, et aucun d'entre eux n'a déclaré ne jamais y retourner. Ce que l'on peut dire, c'est que cette tranche d'âge correspond à la fois à ceux qui travaillent à Nouméa (et qui ont donc certaines ressources financières) et à ceux qui ont des « obligations coutumières », c'est-à-dire qui doivent se rendre en tribu pour remplir leur rôle au sein de la hiérarchie traditionnelle.

D'après ce que nous avons pu observer, il s'agit surtout de séjours courts (une semaine au plus) entièrement axés sur ces « travaux coutumiers ».

La pratique des langues vernaculaires

Parler la langue : où et quand ?

Tout d'abord, nous avons cherché à déterminer dans quelles circonstances la langue d'origine pouvait être utilisée par chacun des locuteurs. Le questionnaire posait donc la question suivante : « Est-ce qu'il vous arrive de parler votre langue d'origine... ? Puis les choix suivants étaient proposés : 1. à la maison ; 2. au quartier ; 3. au travail/à l'école. 4. partout où vous rencontrez des gens de votre origine ; 5. seulement à la tribu ; 6. jamais. Les enquêtés pouvaient bien entendu cocher plusieurs réponses (excepté s'ils cochaient la réponse *jamais* qui, elle, excluait d'autres réponses possibles). Pour plus de clarté, nous avons traité chaque choix séparément, ce qui revient à poser la question sous la forme : « vous arrive-t-il de parler votre langue d'origine à la maison » ? Réponse oui / non, etc.

On peut dire tout d'abord que dans l'ensemble les langues d'origine sont très présentes dans la vie des enquêtés puisque seulement 13 % d'entre eux déclarent ne jamais parler leur langue. On observe néanmoins une variation légère et discontinue de ce taux en fonction de l'âge. On voit qu'entre les 10-14 ans et les 50 ans et plus, le taux d'enquêtés n'utilisant jamais leur langue d'origine diminue de façon logique si l'on considère la diminution des compétences entre ces mêmes tranches d'âge : on passe de 25 % chez les 10-14 ans à 0 % pour les 50 ans et plus. Notons tout de même que pour les plus jeunes, ces résultats comprennent forcément la pratique « passive » de la langue, c'est-à-dire le fait qu'on puisse leur parler dans leur langue ou qu'ils puissent entendre parler dans leur langue d'origine (puisque'ils sont 46 % à avoir déclaré n'avoir qu'une compétence passive en celle-ci). On en déduira donc surtout que le nombre d'enquêtés âgés de 10 à 14 ans qui ne sont pas exposés à leur langue d'origine est relativement faible.

On observe ensuite une nette rupture dans l'augmentation attendue du taux d'enquêtés ne parlant jamais leur langue d'origine au fil des âges : 6 % seulement des 15-20 ans, 14 % des 21-25 ans et 22 % des 26-35 ans déclarent ne jamais parler leur langue d'origine. Selon ces résultats, les 26-35 ans seraient donc plus nombreux à ne jamais parler leur langue d'origine que les 15-25 ans, ce qui n'irait pas dans la logique de la diminution de la transmission et de la pratique des langues observée dans l'ensemble. Nous expliquons assez difficilement ce résultat paradoxal. Encore une fois, il nous semble que c'est la forte revendication identitaire, qui concerne généralement les adolescents et les post-adolescents qui, comme elle peut entraîner nous l'avons vu une surévaluation des compétences, pourrait les amener à surévaluer leur pratique de la langue.

Le taux d'enquêtés utilisant leur langue uniquement en tribu est lui aussi très faible (7 % sur l'ensemble des enquêtés) et varie de façon peu significative avec l'âge.

Concernant les conditions d'utilisation des langues vernaculaires, on observe très logiquement un écart important entre les 50 ans et plus et les 10-14 ans : ils sont 95 % parmi les plus anciens à utiliser leur langue d'origine en toutes circonstances, pour seulement 21 % chez les plus jeunes, ce qui atteste bien entendu d'une forte diminution de la pratique des langues d'origine. Par ailleurs, nous observons encore une fois une chute manifeste de ce taux entre les 15-20 ans (et dans une moindre mesure les 21-25 ans) et les 10-14 ans. Au-delà de ce que nous supposons relever d'une surévaluation des pratiques, il nous semble d'après ce que nous avons pu observer que cette différence correspond bien à une réalité : il arrive très fréquemment que les adolescents et post-adolescents se saluent en langue vernaculaire voire échangent quelques mots, avant de continuer la conversation en français, ce que l'on n'observe pas chez les plus jeunes. Ce phénomène explique donc peut-être aussi le taux élevé de réponses positives à cette question pour ces tranches d'âge.

Les plus de 36 ans sont les seuls à utiliser majoritairement leur langue vernaculaire de façon spontanée lors des rencontres avec des personnes de même origine. Ce sont les seuls à déclarer ne jamais utiliser spontanément le français. Les plus jeunes utilisent spontanément le français dans plus de la moitié des cas. Sur l'ensemble des tranches d'âge, la réponse la plus fréquente est la réponse « parfois la langue, parfois le français ». Ce résultat atteste de ce que, lors de rencontres avec des locuteurs de sa langue d'origine, le choix du code n'est le plus souvent pas systématique : il peut dépendre de la situation de communication, mais surtout de l'interlocuteur. Les enquêtés n'utilisent donc pas spontanément la langue d'origine, même avec des personnes qu'ils savent être de la même région linguistique qu'eux.

On constate que l'usage de la langue est très généralement associé à la famille. Il semble, d'après la plupart des témoignages, qu'on ne parle réellement la langue d'origine qu'avec les membres de la famille, les gens de la tribu avec qui l'on a « grandi dans la langue ». Les adultes déclarent ainsi parler leur langue d'origine principalement lorsqu'ils se rendent à la

tribu ou lorsqu'ils rencontrent à Nouméa des membres de la famille de passage en ville ou encore des membres de la famille installés à Nouméa mais avec qui ils ont vécu à la tribu :

E. : et dans quelles circonstances est-ce que vous parlez plutôt le maré ?

Lucien : en réunion de famille / quand on rencontre avec e:/ membres de la famille par exemple / p'têt' en ville je res' je rencontre quelqu'un qui débarque de Maré bon bè / on parle langage de Maré / mais quand je vais à Maré à Maré ça c'est vrai e:/ 'pas parler français / devant la famille / parle toujours maré / si tu parles français pour eux c'est:/

Parmi les jeunes qui affirment bien maîtriser leur langue d'origine, certains, comme Simon, décrivent également un usage de la langue d'origine spontanément restreint à la famille, à ceux que l'on connaît bien :

Simon : ouais / si quand j'vois c'est ma famille / sinon si c'est des gens d'lifou que j'connais pas bien j'parle français avec

Selon l'ensemble des témoignages, en dehors de la famille, même pour les adultes qui généralement ont grandi en tribu et appris à parler dans leur langue d'origine, la communication quotidienne laisse de plus en plus de place à la langue française.

Par ailleurs, certaines personnes nous ont précisé, en répondant à la question du choix du code dans le cas d'une rencontre avec un locuteur de leur langue d'origine : « parfois en langue, parfois en français, ça dépend si c'est un vieux ou un jeune ». En effet, les adultes auront davantage tendance à s'exprimer spontanément en français devant les plus jeunes et en langue d'origine devant les plus âgés.

Chez les jeunes, cette indécision concernant le choix de la langue utilisée semble plutôt à relier à un sentiment d'insécurité linguistique. Bien souvent, à l'inverse de leurs parents, ces derniers n'emploient pas la langue d'origine avec les membres de la famille qui la maîtrisent très bien (de peur que leur propre pratique imparfaite ne les ridiculise) mais plutôt avec les jeunes qui ont une compétence tout aussi limitée qu'eux en langue d'origine. Dans ce cas, le choix du code utilisé relève davantage de la stratégie de communication : on choisit telle langue pour se faire valoir ou au moins pour ne pas se faire rabaisser.

C'est au travail (à l'école pour les plus jeunes) que la langue est la moins parlée. On peut dire que près des trois quarts des enquêtés, tous âges confondus, déclarent ne jamais utiliser leur langue d'origine sur leur lieu de travail ou à l'école. Ce taux varie très logiquement en fonction de l'âge. Le taux d'enquêtés utilisant leur langue d'origine au travail (à l'école) reste néanmoins toujours assez bas, même chez les 50 ans et plus, pourtant largement dominants en langue d'origine. Mais ce résultat est assez logique, le lieu du travail étant d'abord un lieu de brassage ethnique et linguistique, mais surtout le lieu où la légitimité du français est la plus forte. D'abord pour des raisons sociologiques (le bon usage du français est nécessairement valorisant dans le milieu du travail), ensuite pour des raisons techniques (selon le type d'emploi, l'usage d'un lexique spécifique peut appeler l'emploi exclusif du français), les langues vernaculaires sont le plus souvent exclues du monde du travail. Même entre les personnes de même origine, le français s'impose généralement dans la communication. Quant aux plus jeunes, il nous semble que ceux qui déclarent utiliser leur langue à l'école réfèrent plutôt à un usage ludique et cryptique de la langue.

On trouve un écart plus significatif entre les différentes tranches d'âge pour ce qui est de l'usage de la langue au sein du quartier : on passe de 84 % des 50 ans et plus déclarant parler leur langue d'origine au quartier à seulement 25 % des 10-14 ans. Néanmoins, ces chiffres ne reflètent pas très précisément la réalité directement observable. En effet, si 48 % des personnes interrogées déclarent qu'il leur arrive d'utiliser le français au sein du quartier, ce taux ne représente pas le poids réel des langues vernaculaires dans la communication courante. Si l'on se promène dans l'espace public du quartier, on constate très vite que le français y est largement dominant. Il est même assez peu fréquent d'y entendre parler les

langues vernaculaires. Ensuite, ce sont effectivement les plus âgés que l'on entend généralement parler entre eux dans leur langue d'origine, ceux du moins dont la langue est suffisamment représentée dans le quartier. Les moins âgés (les 35-49 ans environ) ne l'utilisent pas vraiment spontanément mais peuvent parfois le faire au milieu d'une conversation en français pour se dire quelque chose en aparté ou pour ne pas être compris de l'enquêtrice « blanche » par exemple. Quant aux plus jeunes, nous n'avons sincèrement jamais réellement entendu d'enfants ou d'adolescents s'exprimer en langue d'origine. Il leur arrive peut-être effectivement d'utiliser ponctuellement des mots issus des langues vernaculaires dans ce qu'ils nomment le français « kaya » ou « mélange », mais on ne peut pas vraiment dire qu'ils parlent entre eux dans leur langue d'origine, y compris entre jeunes de même région linguistique. En revanche, nous avons souvent pu observer qu'ils comprenaient quand un « vieux* » s'adressait à eux dans leur langue.

Les adolescents attribuent cet usage unique du français au sein du quartier au plurilinguisme qui le caractérise et expliquent cette attitude par une sorte de respect envers ceux du groupe qui n'ont pas la même langue qu'eux. Parler en langue d'origine au sein du quartier revient à parler en aparté, ce qui est très mal perçu :

E. : et vous parlez pas les langues e:/ mélanésiennes [...] ?

Julie : ça ça dépend / par exemple e:/ 'chais pas entre maré / ben i vont parler le maré quoi // mais bon ici dans l'quartier c'est rare quoi que:/ ben y'a deux : futuniennes / ben par exemple les deux sœurs là quand elles vont être avec nous 'pis qu'elles veulent se parler entre elles / ben è vont pas s'parler le futunien einh / ah oui // ou par exemple si moi voilà j'suis avec une aut' fille d'lifou/ ben on va pas parler l'lifou [...] voilà // ben ici c'est rare qu'on va parler not' langue

E. : ah bon / pourquoi ?

Jenifer : pasqu'on a pas la même race

Julie : ben pasque on a plus l'habitude de parler l'français / ça fait que: / ben voilà 'pis bon / d'un côté c'est : / c'est le respect aussi // on va pas : / 'fin c'est pas qu'c'est mal élevé [...]

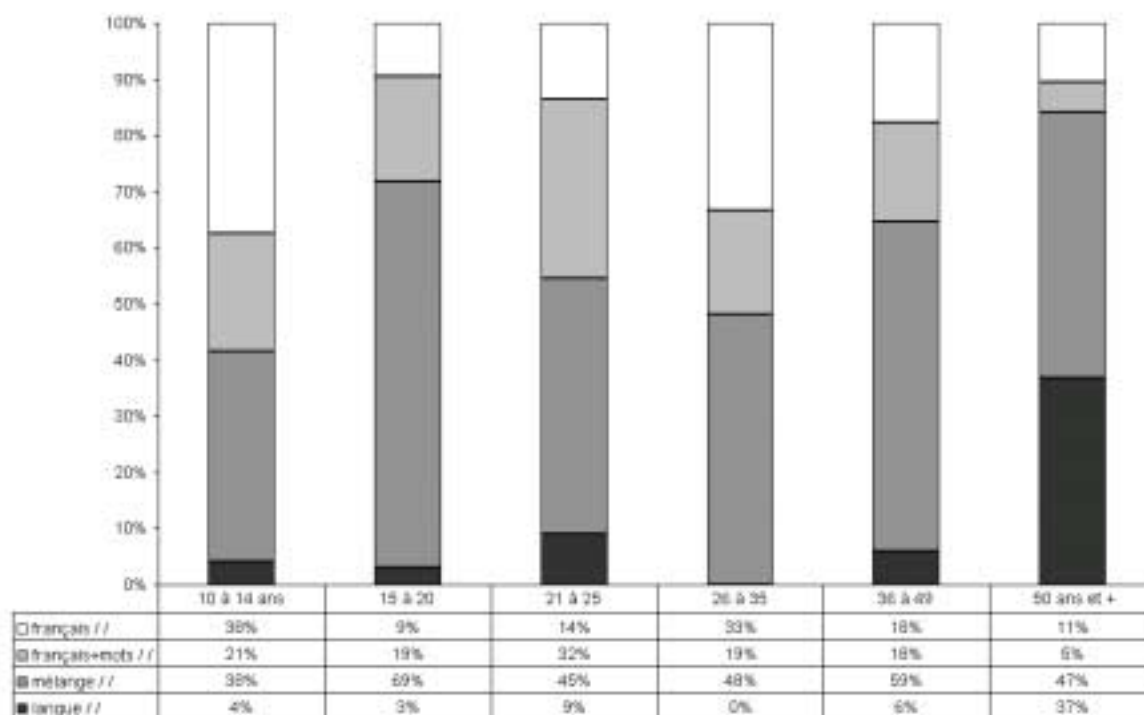
Il est en effet considéré comme irrespectueux de parler dans une langue devant des personnes qui ne la comprennent pas. On est vite soupçonné d'émettre des critiques à leur égard. Louise explique en ces mots les raisons de ce consensus autour du non-usage des langues d'origine :

Louise : pasqu'on sait pas : ce qu'ils disent tu'ois / 'pis dans nos têtes on pense que eux i'parlent sur nous tout ça : ça fait que c'est plus mieux que ici là tout l'monde parle français / tu'ois pasque:/ si jamais i'parlent en langue bè on va rien comprendre' tu'ois / c'que déjà nous on est pas pareil ici tout l'monde

Autrement dit, on voit ici que ce sont entre autres les valeurs centrales d'unicité et de solidarité au sein du groupe de pairs qui encouragent chez les adolescents l'usage exclusif du français au détriment des langues d'origine.

Quelle pratique de la langue ?

C'est au sein du foyer que la langue d'origine est visiblement la plus parlée. Pour en savoir un peu plus sur cette pratique, nous avons posé la question suivante : « à la maison, vous parlez ... ? ». Les réponses proposées étaient : 1. la langue d'origine ; 2. le français et la langue mélangés ; 3. le français et quelques mots dans la langue ; 4. le français uniquement.



74 % des personnes interrogées déclarent utiliser leur langue à la maison. On retrouve une diminution régulière (si l'on excepte les 15-25 ans) mais assez faible entre les plus âgés et les plus jeunes.

Selon leurs déclarations, environ 40 % des enquêtés parlent presque exclusivement le français, 52 % emploient les deux langues, et 9 % la langue d'origine uniquement. On ne peut que constater encore une fois la nette domination du français. On observe bien évidemment un écart significatif entre la tranche des plus âgés et celle des plus jeunes : on peut dire que 84 % des 50 ans et plus parlent leur langue à la maison, seule ou avec le français, contre seulement 42 % des 10-14 ans, soit juste la moitié.

Encore une fois, les résultats donnés par les réponses des 15-25 ans ne nous semblent pas tout à fait représentatifs de la réalité. Aussi nous semble-t-il intéressant de voir ici comment les jeunes de cette tranche d'âge décrivent eux-mêmes leurs pratiques linguistiques au sein du foyer.

On sent tout d'abord dans l'ensemble des déclarations une nette domination du français dans la communication familiale. Beaucoup de jeunes déclarent comme Eugénie parler avant tout le français à la maison :

E. : et donc à la maison vous parlez tout l'temps l'français ?

Eugénie : on parle tout l'temps l'français

Certains, mais ils sont plutôt rares, affirment qu'on y a toujours parlé exclusivement le français :

Erika : je connais / je sais pas parler ma langue d'origine

E. : pourquoi ?

Erika : pasqu'on a toujours parlé français / à part quand je vais en tribu mais: ./ ici on a toujours parlé en français

La plupart du temps, les jeunes affirment tout de même être en contact quotidiennement avec leur langue d'origine parce que leurs parents se parlent entre eux ou leur parlent dans la langue d'origine.

Jeanne : oui oui / pasque à la maison i' parlent e / ben i' parlent pas en français quoi i parlent en la langue / c'est quand i's'adressent par exemple à à des gens de / à des gens qui

font partie de : 'fin qui sont: / d'une aut' race / ben là i'leur parlent en français / mais sinon à nous quoi ben i'nous parlent en la langue

Selon leurs compétences, certains affirment répondre à leurs parents en langue d'origine ou en français, ils décrivent alors un parler bilingue familial avec alternance des deux langues aussi bien du côté des parents que des enfants :

E. : et avec vos parents vous parlez e:... ?

Sébastien : français / français et la langue c'est pareil

Eric : c'est alterné

E. : c'est-à-dire / tu fais par exemp' une phrase en français / une phrase dans la langue ou... ?

Sébastien : non / tu fais ta phrase que tu veux / si tu veux met' du français dedans / tu mets du français

Eric : par exemp' à la maison on te parle en maré tu répons en maré / c'est comme si tu fais montrer que t'as compris // si i't'parle français ben tu parles français

James et Simon décrivent le même usage de la langue d'origine avec les parents, souvent en mixité avec le français :

E. : et à la maison vous parlez quelle langue ?

James : bè on parle la langue de drehu einh / de chez nous / avec les parents einh

Simon : ouais le français aussi / y'a le français aussi qui passe aussi

E. : ouais / les deux mélangés ?

Simon : ouais les deux mélangés

Les plus jeunes comme Louise (13 ans) et Jenifer (14 ans) décrivent plutôt une pratique asymétrique du bilinguisme, leurs parents leur parlant en langue d'origine et eux répondant en français. Cette réponse s'accorde d'ailleurs assez bien avec le fort taux d'enquêtés de 10 à 14 ans déclarant n'avoir qu'une compétence passive en langue d'origine :

Louise : mais sinon mon père i'parle aussi le maré / i'parle avec ma mère i'parle le maré mais nous on comprend / les deux i'parlent maré mais nous / on parle pas l'maré / on

E. : [...] mais: / la langue d'Ouvéa / tu parles ?

Jenifer : non / eux i'me parlent 'pis moi je répons en français

L'usage exclusif de la langue française semble en revanche de mise à l'intérieur des fratries. On peut dire que tous les jeunes interrogés, y compris ceux qui affirment parler leur langue d'origine à leurs parents conviennent qu'ils utilisent le français avec leurs frères et sœurs y compris à la maison. Ils affirment que ce n'est pas vraiment un choix, que « c'est comme ça », « c'est une habitude » :

E. : et toi Félicie / tu parles ta langue ?

Félicie : oui

E. : oui ? // à la maison tu parles ?

Félicie : oui

E. : avec qui ?

Félicie : avec ma mère

E. : avec ta mère / et avec e: / tes frères et sœurs ?

Félicie : français

E. : pourquoi vous parlez plus le français avec les frères et sœurs et pas avec les parents ?

Félicie : ben chais pas / c'est une habitude

Jeanne : ben pasque / ben voilà c'est une habitude

L'usage de la langue vernaculaire apparaît limitée au foyer et aux relations familiales : les jeunes déclarent donc parler (ou entendre parler) leur langue d'origine (associée ou alternée avec le français) essentiellement à la maison et surtout avec leurs parents. Certains affirment parler le français à la maison même avec leurs parents et utiliser généralement la langue d'origine quand ils rencontrent ou reçoivent des membres de la famille élargie parlant peu ou moins bien le français. Nous avons un certain nombre de témoignages attestant de cet usage.

Jeanne, par exemple, raconte comment elle fait l'effort de parler le futunien lorsqu'elle rencontre ses grands-parents qui ne parlent pas bien le français :

Jeanne : moi je parle en français à la maison / ben là ici j'parle en français / mais sinon quand j'rencontre mes grands-parents / ben là j'leur parle à la langue mais c'est pasque i'comprennent pas l'français

Jeanne décrit ce choix linguistique non seulement comme limité à de rares interlocuteurs (en l'occurrence ses grands-parents) mais aussi comme étant quasiment contraint par leur absence de compétence en français : elle leur parle dans leur langue parce qu'ils ne comprennent pas le français, le « mais c'est » faisant ici figure de justification. On retrouve la même notion de contrainte de communication dans les déclarations d'Eric, qui explique qu'à la maison on parle le français, mais que la visite d'oncles résidant en tribu les oblige à utiliser la langue d'origine :

E. : mais ici à Nouméa / vous parlez plus le français ou plus la langue ?

Eric : ben on parle plus le français pas'que la langue on parle avec la famille

E. : à la maison ?

Eric : ouais à la maison y'a des tontons qui vient / i'parle la langue à nous / ben nous on est obligés d'parler la langue à eux / pas'que si on parle français ben / dans leur tête c'est...

Dans le même esprit, les témoignages de Marcel et de Jean démontrent à quel point le français prend une place croissante, dans les pratiques linguistiques des Nouméens, et de quelle manière il s'impose comme une « habitude » :

E. : et quand est-ce que tu parles la langue de Maré / juste à Maré ou des fois ici aussi ?

Jean : ouais des fois ici aussi / en c'moment à la maison y'a un neveu qui me parle maré / je lui parle maré / c'est bon i'm'fait parler maré

On trouve ainsi dans cette réponse de Jean et notamment dans la phrase « c'est bon i'm'fait parler maré » l'idée d'une pratique de la langue qui se perd par la force des choses et que l'on tente de rattraper. Jean présente ainsi la présence à la maison d'un neveu de Maré comme bénéfique pour lui en ce qu'elle le force en quelque sorte à entretenir sa pratique de la langue.

Le témoignage de Marcel est peut-être encore plus éloquent :

E. : et donc à la maison vous parlez quelle langue / avec les parents les frères et sœurs ?

Marcel : tous le français / tous le français // mais quand e: / la famille is'arrive bè ça y'est / on s'met un peu à parler en la langue // ouais / 'pis c'est étonnant / c'est plus touchant pasque quand on parle la langue e: / on s'étonne ah l'aut' i'parle l'aut' i'parle / mais on a jamais discuté ensemble dans la langue quoi c'est:/ c'est plutôt que : on parle en français /

D'abord, il nous confirme que chez lui la langue parlée au quotidien à la maison c'est le français, la langue d'origine n'entrant dans la communication intra-familiale que lors des

visites de la famille élargie. Il raconte (ce qui démontre à quel point le français laisse peu de place à la langue d'origine au quotidien) que chacun s'étonne alors de voir les autres maîtriser cette langue. Au-delà du caractère insolite de la situation, on voit bien ici que le français s'impose aux locuteurs comme par habitude, presque indépendamment du degré de compétence en langue d'origine.

Dans l'ensemble, les déclarations des jeunes concordent assez bien avec celles de leurs parents ; on y relève un usage largement dominant du français dans la communication familiale et une pratique des langues d'origine assez variable en fonction des familles, allant d'une absence totale à un *parler bilingue* visiblement équilibré. Notons qu'aucune famille n'a déclaré un usage exclusif ni même dominant de la langue d'origine

La déperdition des langues : choix ou non-choix des parents ?

Les analyses fournies précédemment rendent bien compte de la place grandissante que prend le français au détriment des langues d'origine. Cette adoption progressive du français est-elle alors le résultat d'un choix opéré par les parents venus s'intégrer à la ville ? Les évolutions linguistiques sont aussi le fait des familles elles-mêmes qui adoptent diverses stratégies pour gérer le plurilinguisme, stratégies qui répondent à leurs orientations idéologiques. En cela, les choix linguistiques des parents sont de véritables actes glottopolitiques, car « les actes glottopolitiques sont non seulement tous les cas de promotion, interdiction, équipements, changements de statut d'une langue, mais aussi des actes minuscules et familiaux » (Guespin et Marcellesi, 1986 : 15). Les entretiens réalisés auprès des parents permettent d'en savoir un peu plus sur ces choix ou ces non-choix linguistiques.

Transmettre la langue

Tout d'abord, les parents, pour la plupart, affichent une passivité étonnante face à cette question des langues d'origine, voire un comportement totalement démissionnaire. Si rares sont les parents qui refusent de transmettre leur langue ou même ne voient pas l'utilité de cette transmission, si la plupart d'entre eux attache une grande importance à cette langue et souhaiterait que ses enfants la parlent, on ne relève pas dans leurs attitudes de volonté délibérée d'enseigner la langue d'origine aux enfants. Face à la difficulté qu'ils rencontrent et aux efforts nécessaires à la transmission des langues vernaculaires dans un tel environnement linguistique francophone, beaucoup de parents renoncent ainsi à parler à leurs enfants dans leur langue d'origine, la communication se faisant naturellement en français. Pour la plupart d'entre eux, l'apprentissage de la langue ne peut se faire qu'en immersion dans la tribu d'origine :

M.-Chantal : si / la langue de l'Ile des Pins mais i' parlent pas eux / y'a des mots qu'i' comprennent mais: / y'a des mots qu'i' comprennent mais: / parler non // tandis si 'faut apprend' la langue 'faut aller rester sur place // mais comme ça là nous on parle le français / on peut pas apprend' comme ça // c'est difficile ici

Ils semblent ainsi parfois déléguer cette mission de transmission à la famille « restée à la tribu ». Ils se cachent le plus souvent derrière un état de fait : à Nouméa, on parle français.

Les déclarations révèlent une perception des pratiques et de la transmission des langues établie selon deux pôles linguistiques opposés « là-bas » = la langue/ « ici » = le français. La notion de transmission volontaire est par ailleurs quasi inexistante : on grandit à tel endroit, on parle telle langue. La non-implication des parents contraste donc clairement avec leur volonté affichée de maintien de la langue.

On constate dès lors que ces représentations des parents concernant les langues d'origine les entraînent dans le cercle vicieux du non-apprentissage de la langue, que l'on pourrait

résumer en ces termes : « les enfants ne savent plus parler la langue, alors on ne peut pas leur parler dans cette langue, on leur parle en français ». Mais ces attitudes sont somme toute assez compréhensibles. Demander aujourd'hui à ces parents pourquoi ils n'ont pas davantage veillé à transmettre leur langue maternelle procède presque de l'hypocrisie, compte tenu de la situation de domination absolue qui est celle de la langue française sur le territoire et des politiques de minoration des langues vernaculaires qui ont été menées jusqu'alors. Il n'est pas très étonnant que ces derniers aient eu comme priorité, lors de leur installation en ville, l'apprentissage du français et aient placé au second plan la transmission des langues vernaculaires dont on leur a jadis laissé entendre qu'elle entravait la réussite scolaire. L'attitude démissionnaire observée au travers des paroles recueillies n'est sans doute que la juste réponse à ce revirement tardif. Et c'est là l'un des symptômes de ce conflit linguistique qui se joue jusque dans les consciences.

Un conflit linguistique ?

Certains parents affichent parfois une certaine prise de conscience de l'importance de cette déperdition des langues et du rôle de transmission qu'ils n'ont pas joué auprès de leurs enfants, prise de conscience qui reste cependant assez vague. De leurs aveux émane une sorte de culpabilité en demi-teinte, ou de fausse culpabilité. Tout se passe comme si la culpabilité exprimée n'était que l'écho des reproches exprimés par « ceux de la tribu », ou trouvait sa source dans les récents discours autour de l'importance des langues vernaculaires.

Ce qui saute aux yeux en effet, c'est qu'au travers de leurs confidences, les parents cherchent spontanément à se justifier. Cette question de la transmission des langues comporte à l'évidence une culpabilisation implicite. A première vue, ce n'est pas tant semble-t-il qu'ils regrettent d'avoir « failli » à leur devoir de transmission, mais plutôt qu'ils craignent de lire une réprobation dans le regard des autres. Ces autres qui sont, peut-être plus que le discours commun, à l'origine de cette intériorisation d'une culpabilité, ce sont « ceux de la tribu », c'est-à-dire les membres de la famille résidant à la tribu et qui ont tendance à stigmatiser les pratiques linguistiques des Nouméens. Aux dires des parents, pour « ceux de la tribu », l'usage de la langue française dans des conditions qui ne l'imposent pas a valeur de trahison, d'oubli de ses origines, ce qu'ils ne manquent pas de faire ressentir aux Nouméens :

Emilie : [...] / c'est : / c'est pas bien aussi pasque on arrive là-bas / si ma sœur elle va me parler à la langue et 'pis moi je répons en français / elle va me dire pourquoi tu parles le français tu as oublié ta langue (rires) !

Emilie mime ici les remontrances habituelles de sa sœur : on y retrouve l'expression significative « oublier sa langue » qui, sous couvert d'une culpabilisation linguistique, œuvre en réalité pour une culpabilisation identitaire. Oublier sa langue, c'est oublier son identité.

L'attachement des parents à la langue d'origine

L'attachement des parents à leur langue d'origine est à l'évidence très variable, s'étendant d'un lien profond et ontologique à un quasi-rejet de celle-ci. Notre corpus d'entretiens comprend ainsi ces deux extrêmes. Clarisse par exemple expose avec virulence la gravité de cette déperdition des langues, jetant le discrédit sur ceux qui perdent ainsi leur identité :

Clarisse : un Mélanésien ça c'est grave ça // un Mélanésien qui ne sait pas parler sa langue bè ça c'est grave ça: // pasque qu'est-ce qu'il est ? / c'est un mélanésien il a la peau noire i'sait pas parler sa langue / c'est c'est malheureux pour lui

Mais à l'opposé du discours de Clarisse, on trouve le discours de Marie-Chantal qui nie toute utilité à la transmission des langues d'origine aux enfants :

M.-Chantal : non / non (rires) ça sert à rien : : ! // plus tard i'vont pas trouver du travail avec la langue einh / c'est l'français einh / si'veu' aller en France pour leurs études / i'vont pas aller parler en la langue là-bas hein (rires)

La plupart des parents adoptent néanmoins une position plus modérée, à mi-chemin entre l'alarmisme de Clarisse et le pragmatisme de Marie-Chantal.

Les parents sont dans l'ensemble attachés à leur langue d'origine. Ils en font en premier lieu ressortir la dimension affective et dans une moindre mesure la dimension identitaire. Pour autant, nous avons souvent pu constater que pour la plupart ils s'inquiétaient assez peu de la flagrante déperdition des langues d'origine chez les jeunes générations, qu'ils étaient assez indulgents envers ceux qui ne parlaient pas leur langue d'origine et surtout qu'ils ne manifestaient pas de réelle détermination à la transmettre à leurs enfants.

Un autre élément d'explication à cette relative indifférence des parents face à cette perte des langues nous est apparu au fil des entretiens : l'idée (et même la certitude) que les langues ne disparaîtront jamais, qu'elles seront toujours parlées à la tribu, et qu'il sera toujours temps d'aller les y « réapprendre ». C'est le terme qu'emploie ici Emilie :

*E. . et vous avez pas peur qu'elle disparaisse la langue si personne ne la parle ?
Emilie : / non // elle va pas disparaître pasque quand on va encore à la tribu / eux i'vont encore nous reparler 'pt'êt' nous on va réapprendre à parler*

Emilie affiche donc une complète certitude quant au maintien de la langue d'origine, comme le montre l'intonation d'évidence avec laquelle est donnée sa réponse, remettant presque en cause la pertinence de la question. Dans sa conception des choses, peu importe que la pratique des langues se perde à Nouméa puisqu'elles se maintiendront toujours à la tribu, les « gens de la tribu » étant en quelque sorte les garants de la survie des langues. Le désapprentissage n'est pas réellement un problème puisqu'il y aura toujours un possible réapprentissage. Notons que le préfixe « re- » contenu dans « reparler » et « réapprendre » témoigne de ce que le processus de substitution linguistique est bien déjà en marche. On retrouve dans le discours de Roseline cette même certitude quant à la subsistance des langues d'origine : il y aura toujours des gens qui vivront dans les îles et l'on y parlera toujours les langues de « là-bas » :

Roseline : [...] ça va toujours rester [...] / ouais mais moi si tu veux : les enfants les enfants mais : / dans les îles y'a toujours des enfants des îles / t'as vu y'a toujours toujours des enfants des îles i'vien'ici à Nouméa pour faire l'école mais i'retournent encore sur les îles / ça fait que les parents i'sont toujours dans les îles e : / y'a toujours

Derrière ces représentations se cache aussi l'idée persistante malgré l'évolution des modes de vie et des aspirations de chacun que l'on reste en ville pour travailler et qu'un jour ou l'autre on retournera vivre dans sa tribu d'origine. Dans cette perspective, il est normal de parler le français à Nouméa car c'est la seule langue qui permet de communiquer avec tout le monde et lorsqu'on retournera chez soi à la tribu, on « réapprendra » naturellement sa langue d'origine.

Nous avons pu relever dans les discours des parents quelques autres représentations, attitudes, convictions ou idéologies qui constituent à l'évidence des facteurs de détachement ou de non-attachement à la langue d'origine. Ainsi, on peut très souvent mettre en parallèle les attitudes et représentations linguistiques des parents avec leurs orientations idéologiques et leurs choix de vie. On trouve ainsi comme principaux facteurs de détachement des langues d'origine : l'aspiration aux avantages de la modernité qui induit parfois une pragmatisme de la vision des réalités et notamment des réalités linguistiques, une idéologie d'intégration,

voire d'assimilation à la société dominante qui peut conduire jusqu'à une dévalorisation des langues vernaculaires, ou encore la volonté d'indépendance vis-à-vis de la famille élargie, qui conduit bien souvent à privilégier le français.

En approfondissant cette question des langues vernaculaires, on se rend ainsi compte qu'un certain nombre de parents se rallient à une idéologie et à des convictions quelque peu en rupture avec les discours officiels de maintien ou de restauration de l'identité linguistique des différentes communautés.

Le défaut de transmission des langues constaté peut ne pas être uniquement imputable à l'obstacle du plurilinguisme urbain ou de l'omniprésence du français, mais relever d'une véritable politique linguistique familiale réfléchie et sous-tendue par certaines représentations et convictions. Ces comportements et choix linguistiques relèvent clairement des « stratégies identitaires » qui permettent aux parents de gérer la situation de domination socio-économique post-coloniale, et qui dépendent étroitement de leur propre expérience sociale.

L'important, c'est le français

Si les parents ont des attitudes et des représentations divergentes, s'ils adoptent des politiques linguistiques familiales variées, on remarque néanmoins qu'ils s'accordent tous sur un point : l'importance du français et la volonté de le privilégier pour aider la scolarité des enfants. Ils reconnaissent ainsi à l'unanimité le caractère primordial pour les enfants de l'apprentissage du français :

Roseline : ben moi je trouve que 'plus important c'est parler le français / pasque le français:/ tu sais pour le: / pour l'école / t'as vu quand i'vont passer au bac au machin comme ça / c'est bien le français / le plus important c'est le français pasque le français y'a beaucoup de: / pasque nous quand on va jusqu'au bac tout ça c'est le français c'est pas avec le maré

Les parents se fondent bien souvent sur leurs propres difficultés à apprendre le français et sur leur propre vécu scolaire pour justifier ce choix de privilégier le français dans la communication avec les enfants « pour leur bien », « pour les aider »... Ainsi, Armand affirme avoir délibérément fait le choix du français pour ne pas faire subir à ses enfants ce que lui-même a subi :

Armand : ça a été dur pour moi / ça a été dur pour moi // c'est pour ça après j'me suis dit / avec mes enfants je vais faire autrement / on va beaucoup plus leur parler en français

Se fiant à leur propre expérience, bien des parents s'accordent ainsi à penser que la pratique des langues vernaculaires nuit à l'apprentissage du français. Dans la plupart des déclarations et plus encore dans celles de Marie-Chantal, la langue d'origine est ouvertement mise en cause :

M.-Chantal : ben c'est pour l'école // oui / j'préfère qu'i'parlent le français /// c'que nous main'nant / on a du mal à parler un peu le français / c'est à cause de la langue einh // oui (rires) ben oui c'est ça

Ces déclarations ne sont rien d'autre que le reflet du processus d'hégémonie linguistico-culturelle qui conduit inmanquablement les parents à préférer transmettre une autre langue que la leur. Mais on peut également rapporter ces attitudes linguistiques des parents aux « stratégies identitaires » mises en œuvre par les individus en situation interculturelle et de domination linguistique. Privilégier ainsi délibérément le français au détriment des langues d'origine pour encourager la scolarisation des enfants revient à estimer que l'intégration à la société dominante est plus essentielle que la préservation de sa culture d'origine. I. Taboada-Leonetti (1990 : 73) donne ainsi comme une des « tactiques » correspondant à cette volonté d'intégration « l'utilisation en famille de la langue du pays de résidence, ou la langue

majoritaire, et l'exclusion de la langue d'origine » ; c'est dans cette optique que « certains parents s'astreignent à parler à la maison le français pour disent-ils favoriser les chances d'intégration de leurs enfants et d'eux-mêmes ».

Précisons tout de même qu'il ne s'agit pas dans notre cas d'une stratégie d'assimilation totale dans le sens où les sujets chercheraient à se « fondre » dans le groupe dominant, mais d'une stratégie d'assimilation partielle essentiellement économique. En effet, la communauté ethnique mélanésienne est majoritaire numériquement et fortement auto-valorisée. Aussi, très rares sont les Mélanésiens qui choisissent de renier leur appartenance ethnique pour s'assimiler au « monde des Blancs ». L'objectif est plutôt celui de s'intégrer à la vie économique de la société dominante afin d'accéder à un mieux-être matériel et aux avantages de la modernité. Ainsi se développe une véritable communauté océanienne urbaine ne cherchant à s'intégrer qu'économiquement à la société dominante. Il en résulte une culture océanienne urbaine hybride, fière de son identité, mais adhérant de plus en plus aux représentations et aux valeurs occidentales.

Qu'ils le justifient ou non vis-à-vis du modèle traditionnel, qu'ils soient attachés ou non à la conservation de ce modèle traditionnel, qu'ils soient attachés à la famille élargie ou au contraire cherchent à s'en libérer... on constate que tous les parents sans exception privilégient la réussite scolaire de leurs enfants et qu'ils adoptent donc plus ou moins consciemment, plus ou moins délibérément, une politique linguistique d'assimilation à la société dominante qui entraîne une déperdition, parfois regrettée mais toujours considérée comme secondaire, des langues d'origine. Cette unanimité n'a au fond rien de bien étonnant si l'on considère que les parents en question constituent la première génération d'urbanisés : ce sont eux qui ont quitté la tribu pour venir chercher du travail en ville et s'y sont installés. On peut dès lors considérer que cette décision d'émigrer en ville n'a pu être prise que par des personnes déjà attirées par les avantages du monde moderne occidental.

En conclusion

Avec la reconnaissance des langues kanak, leur nouveau statut de « langue d'enseignement et de culture », et leur introduction dans le système éducatif, on assiste sans conteste à un changement de cap manifeste des politiques linguistiques menées sur le territoire.

Néanmoins, force est de constater qu'en dépit de cette reconnaissance officielle, s'est amorcé une nette déperdition de la transmission et de la pratique des langues vernaculaires, essentiellement à Nouméa, où le français prend une place grandissante y compris dans la communication intra-familiale. En ville aujourd'hui, les jeunes générations ne parlent pour ainsi dire plus leur langue d'origine. Tout juste la comprennent-ils. Leurs parents déplorent en règle générale cette évolution mais admettent souvent avoir délibérément favorisé la langue française dans les échanges avec les enfants, certainement au détriment de la transmission des langues d'origine. Ce résultat n'est pourtant que la conséquence somme toute logique des procédés antérieurs de dépréciation des langues et de cette « idéologie diglossique » toujours sous-jacente dans les discours actuels. Ainsi, en présentant le rapport français/langues vernaculaires comme une répartition fonctionnelle stable et non conflictuelle, et en érigeant les langues vernaculaires au rang sacré mais fatal de langues identitaires au regard du français, langue de communication et d'éducation, cette « idéologie diglossique » ne ferait que précipiter le processus de substitution linguistique.

A Nouméa (qui compte une grande partie de la population autochtone), l'introduction des langues vernaculaires dans le système éducatif, si elle est incontestablement à encourager, est difficilement généralisable du fait du plurilinguisme urbain et peut paraître une mesure

quelque peu dérisoire si pendant ce temps-là ces mêmes langues cessent de se transmettre au sein de la cellule familiale. On sait que la famille est l'instance privilégiée de la transmission linguistique et que l'apprentissage scolaire seul conduit très rarement à une réelle compétence communicationnelle dans quelque langue que ce soit.

Si toutefois il n'est pas déjà trop tard, l'application de cette politique de reconnaissance et de soutien des langues vernaculaires devrait s'accompagner de solides mesures destinées à encourager la pratique au sein de la cellule familiale, condition *sine qua non* de la survie de celles-ci, et d'une véritable campagne de sensibilisation aux risques de déperdition linguistique, voire de disparition des langues.

Lexique

Brousse : Ensemble de la Grande-Terre à l'exclusion de la capitale. On oppose généralement Nouméa / la brousse / les îles. Synonyme de « monde rural », « Nord ».

Coutume : Code traditionnel réglant les relations sociales en milieu mélanésien. Ensemble des gestes accompagnant les événements et cérémonies traditionnelles. Obligations coutumières, travaux coutumiers...

La langue : Les langues vernaculaires sont rarement nommées par leur nom dans le langage courant, on dit « je parle la langue ».

Tribu, tribal : La société kanak traditionnelle est organisée en regroupement familiaux appelés tribus. Cette organisation subsiste encore à peu près dans le monde rural. La tribu est synonyme de monde traditionnel par opposition à la ville, monde moderne.

Vieux : Les anciens, les adultes ; utilisé à partir de 45-50 ans, sans péjoration voire avec une connotation méliorative et une notion de respect dû à l'aîné. Désigne aussi les parents : « les vieux » pour dire « mes parents »...

Bibliographie

BLANCHET P., 2000, *La linguistique de terrain, méthode et théorie, une approche ethno-linguistique*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

CALVET L.-J., 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris.

CALVET L.-J., 1994, *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris.

CALVET L.-J., 2002, *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*, Plon, Paris.

CALVET L.-J., DUMONT P. (Dir.), 1999, *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris.

GUESPIN L., MARCELLESI J.-B., 1986, « Pour la glottopolitique », dans MARCELLESI J.-B., 1986, (Dir.), *Glottopolitique*, LANGAGES N° 83, Didier-Larousse, pp. 5-31.

KREMnitz G., 1981, « Du bilinguisme au conflit linguistique, cheminement de termes et concepts » dans LANGAGE n°61, Didier-Larousse, Paris, pp. 63-73.

LECONTE F., 1998, *La famille et les langues*, L'Harmattan, Paris.

PINEAU-SALAÜN M., 2000, « Histoire et mémoire d'une institution coloniale : la scolarisation des Kanak au temps de l'indigénat » dans BENZA A., LEBLIC, I.

(Dir.), 2000, *En Pays Kanak*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, pp. 253-269.

RIVIERRE J.-C., 1985, « La colonisation et les langues », dans LES TEMPS MODERNES n° 464, Paris, pp. 1688-1716.

TABOADA-LEONETTI I., 1990, « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue », dans CAMILLERI C. (Dir.), 1990, *Stratégies identitaires*, PUF, Paris, pp. 43-83.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli